

# Filets

## Un maillage encore léger

Le marché des filets anti-grêle reste confidentiel en raison de leur coût. Mais de plus en plus de viticulteurs se laissent convaincre par cette solution à l'efficacité indiscutable.

Rémi Marty a fait les comptes : en dix ans, le domaine de la Beillesse, dont il est le gérant, a subi six orages de grêle. Et en 2018, 80 % de ce vignoble de 70 ha en AOC Côtes de Provence et IGP du Var, à Carnoules (Var), a été impacté.

*Avec leur manivelle, on les relève plus facilement, mais c'était trop cher. Pour relever les Filpack quand on ébourgeonne ou avant les vendanges, on les boudine et on les attache en haut de chaque piquet, avec des Sandow prévus à cet effet. C'est long, mais avec eux, on n'a plus de relevage à faire », explique Rémi Marty.*

**Au total une perte de 700 000 €. Après ce désastre, il a fallu réagir.** « Nous avons cherché des solutions vraiment fiables. Les générateurs d'iodeur d'argent ne nous ont pas paru assez protecteurs. Nous avons opté pour les filets anti-grêle », déclare Rémi Marty. Début 2019, il installe les filets de la société Filpack sur 25 ha. Un investissement de 8 000 € par hectare. « Ce sont des filets qu'il faut abaisser et relever manuellement. J'aurais pu prendre des Whaix. Filpack les distribue.

**Les filets protègent aussi les récoltes du gibier, qui n'arrive plus à dévorer les raisins.**

En 2020, rebelote : le vigneron couvre 6,5 ha supplémentaires. Pas de grêle depuis. Seule observation : les filets protègent les récoltes du gibier qui n'arrive plus à dévorer les raisins. Cette année, Rémi Marty a décidé de changer de fournisseur :



LA SOLUTION COV'IMPACT, développée par les sociétés Texinov et SCDC, met l'accent sur la simplicité d'accrochage des filets. © TEXINOV



Un système d'accrochage optimisé. © TEXINOV

en juin, il posera des filets de l'Italien Helios Group sur six autres hectares. « C'est une façon de comparer les marques. La mise en œuvre de filets Helios serait plus simple, paraît-il », s'exclame-t-il. À voir à l'usage.

**Reste que ce marché avance à doses homéopathiques,** malgré l'autorisation donnée par l'Inao en 2018 d'utiliser les filets anti-grêle en AOC, et la possibilité toute récente d'obtenir

30 % de subvention dans le cadre du plan de relance pour s'en équiper. « La montée en puissance est lente, admet Philippe Augénie, directeur commercial de Filpack Protection. En 2017, on avait équipé six hectares. Aujourd'hui, nous en sommes à une cinquantaine, répartis entre l'Alsace, le Bordelais et la Bourgogne. Avec la pandémie, les viticulteurs ont du mal à vendre leurs vins et donc à s'équiper de systèmes qui représentent un investissement non négligeable. »

Julien Chevallier, qui a développé le filet Provigrele, ne dit pas autre chose. « Le marché reste très confidentiel, annonce ce viticulteur à la tête du domaine de Miselle, à Caupenne-d'Armagnac (Gers). L'investissement est important. Il faut compter 2,50 à 3 € du mètre linéaire à protéger. Avec la pose à ajouter. Pour 4 000 pieds/ha, cela représente une centaine d'heures de travail par hectare. » Rebaptisée « Miselle » il y a deux ans, cette protection couvre une soixantaine d'hectares sur tout le territoire. Le filet ainsi que les accessoires, des

écarteurs et des sangles pour l'accrochage et le relevage des filets, sont brevetés.

**Chez Texinov, fabricant français, Francis Moineureau se veut confiant.** « Le marché s'ouvre », assure le directeur commercial agricole de cette PME basée à la Tour-du-Pin dans l'Isère, qui a installé ses filets sur 70 ha à Cognac, dans les Côtes-du-Rhône, en Beaujolais et en Bourgogne, et il espère engranger de nou-

velles commandes cette année. En 2019, Texinov a noué une collaboration avec la société SCDC, à Orbais-l'Abbaye dans la Marne, connue pour ses accessoires de palissage. Les deux entreprises ont mis au point la solution Cov'impact, elle aussi brevetée, qui met l'accent sur la simplicité d'accrochage des filets. Texinov a habilement intégré deux câbles dans son filet en tricot indémaillable, l'un en haut, l'autre en bas. « Il y a 5 cm



JULIEN CHEVALLIER, viticulteur dans le Gers, a mis au point les filets Miselle. © OR



RÉMI MARTY, gérant du domaine de la Beillesse (Var), s'est équipé de filets Filpack après avoir subi six orages de grêle. © OR

dans le filet, puis 15 cm de libres et ainsi de suite, ce qui dégage le câble à intervalles très réguliers pour qu'on puisse l'attraper et l'accrocher au palissage. On gagne du temps à l'installation et lorsqu'il faut relever les filets », soutient Francis Moineureau.

**Pour sa part, SCDC a développé des crochets et des écarteurs** pour accrocher ces filets au palissage. Ces accessoires sont « adaptés sur mesure aux piquets

du client », affirme Stéphane Mauclair, directeur commercial de l'entreprise. « C'est pour quoi on peut passer une machine à vendanger sans dommage, contrairement aux systèmes concurrents qui sont moins bien adaptés à chaque piquet », ajoute Francis Moineureau. On clipse les crochets en haut des piquets et les écarteurs en bas. Les crochets sont comme des paniers où l'on dépose les filets après les avoir relevés et enroulés pour intervenir sur les vignes.

Les premières installations ont été réalisées à l'été 2019 à Cognac et Crozes-Hermitage. L'investissement se chiffre entre 12 000 et 20 000 €/ha selon la hauteur du filet et la largeur des intrangars. Même si les surfaces protégées de la grêle par des filets sont encore très modestes, Francis Moineureau estime qu'elles sont suffisantes pour qu'en cas d'accident, la preuve de leur efficacité éclate au grand jour. « L'histoire de la protection physique de la vigne contre les aléas climatiques est en train de s'écrire », assure-t-il.

COLETTE GOINÉRE

## De nouveaux usages

**Face au réchauffement climatique, la chambre d'agriculture du Vaucluse teste des filets d'ombrage Filpack dans le but de retarder la maturité.** En juin 2019, après la floraison, elle a posé ces filets sur 50 pieds de grenache au domaine expérimental de Plolenc (Vaucluse). « Nous avons mis en place un témoin et des zones à 25, 50 et 75 % d'ombrage. Avec 75 % d'ombrage, nous avons décalé la maturité de onze jours par rapport au témoin. Avec 50 %, de sept à huit jours, et avec 25 %, de deux à trois jours. Avec les filets, il n'y a pas eu d'échaudage, pas de perte de rendement ni d'intensité colorante ou aromatique. En dégustation, les vins issus des modalités les plus ombrées ont été préférés », indique Silvére Devèze, conseiller à la chambre d'agriculture. En 2020, l'expérimentation a été renouvelée, cette fois sur 100 pieds, en ne gardant que 50 et 75 % d'ombrage. Résultats similaires. Texinov n'est pas en reste. L'entreprise développe le filet Paraflex Zébra, noir et vert, qui apporte 50 % d'ombrage, tout en protégeant de la grêle. « L'objectif est de limiter les brûlures et flétrissements, et de réduire la consommation d'eau de la vigne pour un meilleur rapport alcool/acidité à la récolte », indique Francis Moineureau, directeur commercial agricole de l'entreprise. Des essais sont en cours et la commercialisation devrait démarrer en 2022. Texinov travaille également sur un filet déperlant dénommé Rain'Net Vino, conçu pour empêcher les pluies de tomber sur le feuillage et réduire ainsi la pression du mildiou et de l'oïdium. Ce filet est testé en marge du programme Viti Tunnel à Bordeaux.

MARC ROMAK, PROPRIÉTAIRE DU DOMAINE MELODY, 20 HA À MERCUROL EN AOC CROZES-HERMITAGE

« Je veux sécuriser 5 ha très exposés à la grêle »

« Après l'orage de grêle catastrophique survenu en juin 2019, avec cinq autres viticulteurs, nous avons pensé aux filets anti-grêle. Nous sommes allés sur le terrain en Provence, dans le sud de l'Ardeche, du côté d'Avignon, pour voir des installations, leurs contraintes de pose et d'utilisation. Ces visites nous ont aidés à élaborer notre cahier des charges en sachant que nous réalisons des travaux en

vert manuellement d'avril à juillet, qu'il faut tenir compte du passage des machines à vendanger et du prétaillage mécanique en hiver. Nous avons choisi Texinov, parce que c'est un fabricant français, géographiquement pas très loin de nous, et qui propose une très bonne qualité de filet tricoté. Mais aussi parce que cette société a mis au point des receveurs et des écarteurs sur mesure avec SCDC, pour

accrocher les filets, qui résistent au passage des machines. Nous avons tous adopté ce système. J'ai installé ces filets sur 2 ha au printemps pour un coût compris entre 8 000 et 10 000 €/ha. La pose a demandé trente heures par hectare. En avril, cette année, j'ai installé des filets sur 1,5 ha supplémentaire. Mon but est de sécuriser 5 ha des vignes très exposées aux orages. Le filet est une excellente protection. »



© DOMAINE MELODY